

## Opinion

Georges de Kerchove

Membre du Mouvement ATD  
Quart Monde

■ La grande cause nationale n'est pas de recruter des accueillants pour héberger des enfants en danger. Si nous voulons diminuer le nombre de placements d'enfants, il faut d'abord aider les familles en difficulté pour leur permettre d'élever décemment leurs enfants.

de l'être. Je le sais, le sujet est délicat et le dialogue semé d'embûches, mais il y va d'une question de cohérence, d'un préalable incontournable. Le Décret du 18 janvier 2018 portant le code de la prévention, l'aide et la protection de la jeunesse est clair: "l'aide et la protection à l'enfant en difficulté ou en danger se déroulent prioritairement dans le milieu de vie, l'éloignement de celui-ci étant l'exception", il affirme "le droit de l'enfant d'entretenir des relations personnelles et des contacts directs avec ses parents" en cas d'éloignement. Par essence, un placement est provisoire et il faut veiller "à réduire autant que possible la durée de l'éloignement". Comment ce droit peut-il être respecté si les parents sont les grands absents de la campagne? Comment cet objectif peut-il être atteint s'ils en sont dès le départ tenus à l'écart?

## Engendrer une méfiance

Voici dès lors mon deuxième message: concevoir une telle campagne en reflétant uniquement la sensibilité des accueillants, aboutit tôt ou tard à une impasse. Cette façon de faire hypothèque lourdement une coopération entre ceux-ci et les parents, pourtant favorable au développement harmonieux de l'enfant. Elle risque d'exacerber une rivalité latente, et d'engendrer une méfiance réciproque. Elle fait dire aux parents dont l'avis n'est pas demandé: "je n'aime pas les familles d'accueil". Elle zappe le fait que la majorité des enfants placés sont accueillis par des membres de la famille élargie, par exemple des grands-parents, ou des frères et sœurs.

Oui, accueillir un enfant dont les parents sont en difficulté, c'est beaucoup plus que de l'héberger, de lui donner un cadre de vie harmonieux et lui prodiguer de l'affection. C'est aussi continuer à aider les parents à garder, exercer ou à retrouver leurs responsabilités dans la mesure de leurs moyens, c'est contribuer à répondre à leurs difficultés, c'est mettre tout en œuvre pour maintenir le lien entre les parents et l'enfant. Si les accueillants ne tiennent pas compte de ces aspects, la double appartenance en soi délicate pour l'enfant sera encore plus difficile à vivre. Certes, la campagne précise qu'être parent d'accueil, ce n'est pas de l'adoption, mais j'aurais aimé que cette exigence formulée de façon lapidaire soit davantage développée. Il est essentiel que les candidats accueillants soient correctement informés de la nature des engagements qu'ils entendent prendre. À défaut, tout le monde est perdant.

→ Titre et chapô sont de la rédaction. Le titre original est "Regard sur la campagne de Famille d'accueil".

## OPINION

## Mais où est donc passée Julie Taton?

■ La députée devait s'installer à Mons. Mais l'agent de quartier n'a pas pu constater qu'elle y habitait... pour briguer un poste de conseiller communal.

Claude Bottamedi

Sociologue, auteur, ancien chef de corps de zone de police

Pendant que certains s'amuse à former un gouvernement à Bruxelles et passent des nuits à discuter, comme s'il n'y avait rien de plus important à faire, un drame, que dis-je, une tragédie, se joue à Mons. Vous l'avez bien entendu: Julie Taton a disparu!

Oui, c'est bien elle, la fameuse Julie de la télé. L'ex-miss Belgique. La voix d'or de la radio. Enfin, la télé, la radio, c'est terminé maintenant. Elle aussi, elle est devenue députée. J'écris "elle aussi" car ils commencent à être nombreux à quitter le petit écran pour le grand parlement. À cause des partis politiques, présentateur sera bientôt un métier en voie de pénurie.

En fait, il paraît qu'elle ne voulait pas finir comme Michel Drucker mais, bien sûr, il ne faut pas croire tout ce que l'on dit.

## Mons, un vrai paradis

Il paraît également qu'elle s'ennuyait dans le BW où tout est propre et aseptisé, ce qui l'a poussée à déménager à Mons. Là au moins, il y a de l'ambiance: un Doudou, des soirées d'enfer, un grand-plateau où l'on se retrouve... et, paraît-il, des "barakis de kermesse". Bref, un vrai paradis. Et comme elle ne savait pas où habiter, son pote Georges-Louis lui a prêté (ou loué) son appartement. Normal, entre amis. Alors, les mauvaises langues qui prétendent qu'il s'agit d'un transfert à des fins électorales doivent se taire. C'est totalement faux. Non, elle ne vient pas renforcer le MR local qui part à l'assaut de l'hôtel de ville. Non, elle ne sert pas d'attrape-voix.

La raison de son engagement est plus simple. Comme le rôle de député ne remplit apparemment pas un agenda et qu'elle ne voulait pas s'ennuyer, elle a accepté d'être sur les listes pour les prochaines élections communales. Mais il s'agit uniquement de briguer un poste de conseiller communal qui lui permettra de prendre "le pouls du terrain". Et c'est tout, qu'on se le dise.

On ne peut qu'être séduit par sa décision. Quelle volonté! Quel engagement au bénéfice des citoyens! D'autant que Monsieur Taton et les deux petits Taton vont sans doute aussi emménager dans cet appartement, en espérant qu'il ne soit pas trop étroit. Plus qu'un engagement, c'est vraiment un don de soi. Quel altruisme pour une première aventure politique.

## La Sûreté de l'État devrait investiguer

Tout s'explique. Ça roule pour elle. Et puis, un coup de tonnerre déchire le ciel montois. V'là-t'y pas que la police prétend qu'elle n'habite pas dans cet appartement et qu'il s'agit d'une adresse fictive! Pas croyable. Et ils sont entêtés ceux-là. Trois fois qu'ils sont passés chez la Julie pour vérifier sa présence ou plutôt son absence. Bon, d'abord, on ne va pas chez les gens sans y être invité. C'est pas

poli. Ensuite, Julie n'est pas assignée à résidence, comme le dit bien son pote Georges-Louis. Elle a le droit de se promener, d'aller voir si *L'amour est dans le pré*, d'aller au *Morning café*, de découvrir sa nouvelle ville, d'aller caresser le "singe", voire d'y faire des guindailles avec les nombreux étudiants, "pennes" ou "calottes".

Et puis, les policiers, sont-ils passés la nuit pour vérifier si elle dormait dans son appartement? Ont-ils utilisé des drones, voire l'hélicoptère de la police fédérale, pour surveiller l'appartement? Eh bien, non! Quelle carence. Quel dysfonctionnement. Et l'inspecteur de quartier, a-t-on la preuve qu'il a appuyé sur le bon bouton de sonnette? Quant aux voisins qui ne l'ont guère vue, sont-ils fiables? Certains d'entre eux ne sont-ils pas des espions à la solde de l'opposition? Assurément, la Sûreté de l'État devrait investiguer. Et si elle ne consomme pas beaucoup d'électricité dans cet appartement, ce n'est pas nécessairement parce qu'elle n'y habite pas. C'est peut-être son côté écolo qui l'encourage à faire des économies d'énergie. Qui a pensé à cette possibilité?

## Julie en prison?

Toutefois, l'affaire ne s'arrête pas là. La presse s'emballe et annonce la possibilité de peines sévères "Si vous êtes pris sur le fait de domicile fictif" selon RTL (sic), ou si vous commettez "une tentative avortée de fraude au domicile" (re-sic), comme annoncé par la Liste du bourgmestre: amende, six à trois ans de prison... Mais, pas de panique. Ces peines s'appliquent dans le cadre d'une fraude sociale découlant d'une domiciliation fictive et Julie ne figure pas parmi les allocataires sociaux. Ouf. Pas de prison. Quoique, si elle avait été incarcérée dans l'établissement pénitentiaire de Mons, il n'y aurait plus de doute sur sa présence dans cette ville. Toutefois, le logement aurait été plus étroit.

On ne veut pas inscrire Julie? Elle introduit un recours auprès du SPF Intérieur. On verra ce que l'on verra.

Cette histoire n'améliorera pas les relations entre George-Louis et Nicolas (le bourgmestre), qui ne partiront pas en vacances ensemble, comme le confirme une source sûre. Elle donne lieu à un échange d'amabilités comme on en a l'habitude à Mons, à un nouvel épisode du feuilleton "les barbus s'empoignent".

Mais pendant ce temps, aucune enquête n'est menée pour retrouver Julie. Pas d'avis de recherche. Pas d'intervention de la Cellule disparition. A-t-elle été kidnappée? S'est-elle perdue sur le chemin entre le BW et son appartement montois? Mais où est-elle? L'attente est lancinante.

En fait, où que tu sois, Julie, ne regrettes-tu pas déjà ton micro et ne crains-tu pas un Mons en pire?